

Réunion d'Ecole publique

SYNTHESE DE LA DISCUSSION
SUR CHACUN DES SUJETS PROSPECTIFS CHOISIS

Sujet n°16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative, en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

- Les parents sont les 1ers éducateurs de leurs enfants. Développer les valeurs de respect en collaboration avec les enseignants.
- Le rôle des parents au sein du conseil d'école est un lien, un moyen de transmettre. C'est un vrai rôle de représentant des autres parents. Le conseil d'école est un lieu d'échanges sur des projets, des travaux . . .
- Quelques difficultés en tant que représentant à rencontrer les autres parents, qui pour certains ne se déplacent pas beaucoup. Difficile alors d'assurer le rôle de "représentant".
- Regret de la part des enseignants que bon nombre de parents ne s'intéressent pas à l'école. La raison est peut-être que les relations entre école et parents se sont bien améliorées et qu'il n'y a pas de grosses difficultés à gérer. Les parents font confiance à l'école et donc délèguent.
- Mais la constatation extrême peut amener à penser que certains parents sont consommateurs de l'école, ce qui peut aller jusqu'à changer d'école au moindre problème.
- Il peut y avoir amalgame entre se présenter, en tant que parent, au conseil d'école et faire partie de l'association de parents.
- Pour faire venir les 50% de parents que l'on ne voit jamais à l'école, il faut peut-être les intégrer au projet d'école.
- Voir les parents à l'école c'est possible, en les recevant individuellement chaque trimestre pour parler de leur enfant, mais cela demande beaucoup de temps.
- Il faut distinguer 2 choses différentes: les parents s'investissent dans le travail de leur enfant et se déplacent au rendez-vous, mais ils sont beaucoup moins présents quand il s'agit de s'investir pour l'école.
- S'investir en tant que parent c'est pourtant aussi ne pas aller trop loin notamment sur la pédagogie.

- La relation respectueuse que peut avoir un élève face à son enseignant passe par le discours de respect que les parents peuvent tenir devant lui vis-à-vis de ce même enseignant.
- Relations similaires entre parents/enseignants et élèves/enseignants. Les parents qui collaborent avec l'école vont avoir des enfants respectueux de l'école.
- Dans les classes maternelles: aucun problème de respect avec les enfants.
- Relations enfants/personnel de cantine ou autre encadrement: l'importance de personnel formé. Etre vigilant sur le niveau de compétence des personnes intervenant autour de l'enfant en plus de l'enseignant, pour le bien être de l'enfant et des personnes concernées.
- Tous les enseignants ont les mêmes diplômes, alors que l'on accepte encore des ATSEM en CES, ou au poste de personnel de cantine ou accueil périscolaire.
- Le temps de cantine est souvent un moment difficile, les élèves sont excités, le personnel quelquefois dépassé. Problème d'effectif, de moyen. Attention aux problèmes de sécurité.

Sujet n°18 : Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

- Trop grandes différences de moyens pour les écoles primaires selon les communes. Il faut absolument assurer une égalité de l'école publique dans toutes les communes. Difficile parce tous les conseils municipaux n'ont pas la même motivation pour les affaires scolaires.
- Pour assurer un coût moyen de l'élève identique dans toutes les communes notamment au niveau des équipements, il faut peut-être passer par une mutualisation des moyens et donner plus d'importance à l'intercommunalité.

REMARQUES COMPLEMENTAIRES **FACULTATIVES SUR LE DEBAT**

- Des enseignants précisent dans le cadre du sujet sur la décentralisation que « l'état sait très bien ce qu'ils pensent de la loi, puisqu'ils sont descendus dans la rue au printemps dernier pour le dire ».
- Nous avons assisté à un débat limité avec peu de propositions et peu d'oppositions. Les échanges sont restés consensuels.

PRIORITES POUR L'ECOLE

- 1- Pour le premier degré : lire, écrire et compter mais aussi acquérir des compétences transversales pour devenir autonome et apprendre à apprendre.
- 2- Combler certains manques : compétences du personnel de surveillance et d'encadrement pendant les temps scolaire et périscolaire et création d'étude pour contribuer à l'égalité des chances.
- 3- Tendre vers une égalité des moyens mis à disposition de l'école primaire quelque soient les communes, en s'appuyant éventuellement sur l'intercommunalité.